

CACES® R482 avec formation et examen QCM AIPR opérateur

Débutant

Catégories au choix : A/B1/B2/B3/C1/C2/C3 /D/E/F/G



www.ocsa-formation.fr

P100.1



Objectif de formation

Obtenir le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®) et réussir l'examen QCM en vue de la délivrance de l'AIPR par l'employeur.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le participant sera capable d'(e) :

- Appliquer la réglementation issue de la recommandation R482.
- Appliquer les consignes de sécurité.
- Effectuer l'entretien courant
- Conduire un engin en sécurité selon la catégorie concernée.
- Connaître la réglementation DT-DICT



Méthodes pédagogiques

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.



Public concerné

Toute entreprise ayant du personnel qui est amené à évoluer et /ou travailler avec des engins de chantier à proximité des réseaux.



Pré-requis

Etre âgé de plus de 18 ans.
Etre apte médicalement.



Évaluation

Questionnaire d'évaluation théorique. Examen QCM AIPR.
Évaluation des savoir-faire pratiques.



Durée

4 jours de formation (21 heures) dont examen QCM.
1 jour de test CACES® (7 heures)



Nombre de participants

De 1 à 12 stagiaires



Coût

Inter-entreprises : nous consulter
Intra-entreprise : nous consulter



Moyens

Salle équipée pouvant accueillir 12 personnes + le formateur
Site aménagé selon convention de formation.



Validation

Certificat CACES® + Attestation de compétence AIPR.



BTP



Industrie



Logistique



Collectivités



Tertiaire

www.ocsa-formation.fr

CACES® R482 avec formation et examen QCM AIPR opérateur

Débutant

Catégories au choix : A/B1/B2/B3/C1/C2/C3 /D/E/F/G



www.ocsa-formation.fr

PROGRAMME

Préparation à l'examen QCM AIPR

- Les acteurs sur le chantier
- Le repérage et les affleurants
- Les normes, les plans
- DT-DICT
- La réforme
- La règle des 4A
- Les documents cerfa
- Entraînement sur les questions de l'examen

Connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur
- Rôle de l'assurance maladie – la R482
- Rôle et responsabilités du conducteur
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés
- Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'homme trafic

Technologie des engins de chantier

- Terminologie
- Caractéristiques générales
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité
- Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS
- Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier, leurs utilisations possibles,
- Existence d'une issue de secours sur les engins concernés

Les principaux types d'engins de chantier - les catégories CACES®

- Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier
- Catégories de CACES® R482 correspondantes

Les règles de circulation applicables aux engins de chantier

- Identification et signification
- Circulation sur chantier
- Circulation sur la voie publique

Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

- Risques liés au fonctionnement de l'engin – origine(s) et moyens de prévention associés
- Risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin – origine(s) et moyens de prévention associés

Exploitation des engins de chantier

- Réglages ceinture siège..
- Consultation et utilisation de la notice d'utilisation
- Picto, gestes de commandements
- Risques à tenir en cas d'incident ou défaillance de la machine, risques liés à l'utilisation des téléphones mobiles, suite à l'utilisation de substances psycho-actives...

Vérification d'usage des engins de chantier

- Les VGP
- Les anomalies

Savoir-faire pratiques

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres selon la catégorie d'engins concernés
- Fin de poste

Évaluation des connaissances et savoir-faire

- Évaluation théorique
- Évaluation des savoir-faire pratique sur la catégorie concernée
- Examen QCM AIPR

OCSA FORMATION TOULOUSE

27, Avenue Larrieu Thibaud
31100 TOULOUSE
05 34 66 47 26
contact@ocsa-formation.fr

OCSA FORMATION MONTPELLIER

429 rue de l'Industrie - Maison de l'entreprise
34000 MONTPELLIER
04 67 06 20 46
contact@ocsa-montpellier.fr

www.ocsa-formation.fr